

E D I T O

ABROGATION SOUS SURVEILLANCE.

Enfin la journée de carence pour les fonctionnaires est abrogée. Victoire !.. Victoire ? Mouais, c'est surtout une victoire pour nos sphincters, c'est le Popper'S, c'est la motte de beurre pour mieux faire glisser le désormais éternel gel du point d'indice à la veille de négociations salariales qui n'ont de négociables que l'intitulé. L'abrogation de la journée de carence n'est qu'un juste retour des choses, point. Et encore, attachons nous aux conditions dans lesquelles elle se fait. Pourquoi, seulement à compter de la prochaine loi de finances, soit 2014? Cette mesure prise par la bande à Sarkozy était dégueulasse : quand Milou chie sur le tapis, Tintin attend-t-il un an pour ramasser la merde et frotter le tapis au détachant? Non cette abrogation, loin d'être une victoire est un os à ronger pour les organisations syndicales, celles qui veulent bien se laisser rouler dans la farine. La cigogne n'est pas une oie blanche et la CGT n'est pas dupe.

Et s'il fallait illustrer l'esprit dans lequel Mme la Ministre de la Fonction Publique, Marylise LEBRANCHU détricote l'infamie Sarkozyenne, il suffirait de lire le courrier qu'elle a adressé à Jean-Marc CANON, secrétaire général de

l'Union Générales des Fédérations de Fonctionnaires CGT. (disponible sur notre site en annexe à ce numéro de la Cigogne) Que dit-elle dans ce courrier notre bonne Marylise ? En langage commun ça donnerait ceci : « lâchez-moi le portefeuille avec ce détail, ok, c'est bon, j'abroge... Mais ne croyez pas vous en tirer à si bon compte, je vous aurai à



l'œil » et littéralement : « ...la nécessaire recherche de l'équité entre fonctionnaires et salariés implique cependant que les arrêts maladie soient soumis, dans tous les cas, à un régime de contrôle identique et à un renforcement des mesures contre les arrêts abusifs. A cet effet je proposerai la généralisation d'un dispositif de contrôle des arrêts médicaux de moins de six mois ». Pauvre Marylise, on a vraiment l'impression que la perspective de perdre la petite soixantaine de millions d'euros qu'à rapporté la mesure scélérate en 2012 t'arrache une dent. Aurais-tu oublié que tu es socialiste Marylise? Aurais-tu oublié qu'un malade, quelle que soit sa pathologie n'est pas un coupable mais une victime? Aurais-tu oublié que ce qui fait notre humanité à nous bipède c'est de prendre soin du faible plutôt que l'abandonner au prédateurs?

Bien sûr la cigogne ne verse pas dans l'angélisme et n'ignore pas qu'une infime partie des arrêts de travail sont de complaisances. Mais il semble évident que le coupable ne peut être que celui qui délivre. Règle donc tes comptes avec les médecins véreux et laisse les fonctionnaires se soigner tranquillement. Quant à l'absentéisme injustifié, devant une telle mesquinerie, la cigogne serait tentée de t'envoyer en soufflet l'argument des

pires pamphlétaires populistes de bas étage qui comptent les sièges vides des hémicycles parlementaires. Mais elle ne le fera pas : on a beau n'être qu'un volatile, on n'en a pas moins sa dignité.

Une dernière question Marylise : avec quel argent vas-tu recruter des contrôleurs ?

L'immobilier, un métier qui ne s'invente pas !

L'immobilier, c'est une évidence, est l'affaire de professionnels. Les agents des Finances, s'occupent de l'assiette et du recouvrement des impôts et taxes, les architectes et autres bureaux d'études par contre, œuvrent dans la construction, la restructuration, c'est leur boulot, chacun son métier. Et pourtant, contre toute logique, cela fait plus d'une décennie que la DRFiP 67 s'obstine à jouer aux apprentis sorciers avec les méthodes et les résultats que l'on connaît.

Souvenons-nous par exemple du nouvel accueil du 35 avenue des Vosges de Mme PY au début des années 2000 : un escalier exigü, voire dangereux, un élévateur pour handicapés fragile et encombrant, autant d'éléments pénalisants en périodes d'échéances ou de campagnes IR, TH, etc.

Évoquons le CFP d'ILLKIRCH, bâtiment tout neuf, ayant fait la fierté de la hiérarchie locale, qui se gargarisait en 2006 d'une certification « ISO 14001 » ou quelque chose de cet acabit, d'ailleurs dignement fêtée, qui se révèle être un nid d'énormités (hall d'accueil en haut d'un escalier non sécurisé, accès dangereux, croisement des files d'attentes, etc.), bref, un déni de sécurité avant qu'il ne devienne un gigantesque spa pour les agents qui acceptent encore d'y travailler.

Puis il y eut la création des SIP de Strasbourg réalisée dans la précipitation, avec son lot de désagréments et de mauvaises surprises (inégalités de traitement au niveau de l'attribution des surfaces, de la réfection des bureaux) avec à tous les niveaux du bâtiment des imperfections au niveau des finitions (peintures, ouvrants et volets défectueux, socles à nu, toilettes bâclées, faux plafonds ouverts), autant de verrues altérant l'aspect du vieil édifice.

La raison principale de ces hiatus répétitifs réside dans la méthode employée par les décideurs, à savoir aucune concertation avec les usagers des lieux : l'on impose une vision lointaine et bureaucratique des cho-

ses, alors que l'agent de base, lui, est confronté aux impératifs quotidiens de l'accueil des contribuables, que ce soit au niveau d'une caisse, des renseignements, du cadastre ou de l'enregistrement (la liste n'est pas exhaustive). « Circulez, y a pas de sujet ».

La démonstration en a été faite une fois de plus très récemment au 10 rue Simonis, où seule importe à présent l'installation de la Trésorerie de Strasbourg-Amendes, au détriment du monde cadastral. Désormais les usagers du CDIF sont accueillis dans un « espace » d'attente sombre et exigü et se font écraser les orteils par les agents se rendant dans les étages car cet endroit se trouve être aussi un couloir. C'est là qu'on voit affleurer la volonté profonde de la DGFiP de ne plus vouloir recevoir le public : « Usager, tu n'es pas le bienvenu ! ». Et les agents seront confinés dans des bureaux tout aussi exigüs, c'est bien assez pour eux. De toute façon personne ne connaît l'avenir de la mission foncière à la DGFiP, alors profitons-en pour massacrer !

Mais revenons au centre ville où la DIRCOFI - Est emménage petit à petit dans ses bureaux. Neufs ? A première vue oui ! En y regardant de plus près, l'on s'aperçoit que les montants des portes n'ont pas été repeints, que certains radiateurs auraient aussi supporté un petit rafraîchissement, l'on ne parle pas de certains stores et volets qui sont plein de plâtre et de poussière, s'ils fonctionnent encore. Par contre, on a largement investi dans des digicodes, pour des locaux qui finalement ne seront accessibles qu'à des agents de la DGFiP. Non ? La confiance règne.

Et que dire de l'indigence des locaux prochainement affectés à la Formation Professionnelle sur ce 3^e niveau du 35 Vosges ? Les surfaces initialement promises ont fondu comme neige au soleil, et il va falloir se serrer. Impensable d'imaginer un fauteuil roulant évoluer dans des salles à l'évidence trop petites.

Et puis, cerise sur le gâteau, le refroi-

disseur d'air (il ne faut plus dire climatisation, c'est grossier) ne fonctionnera que sur le flanc de l'avenue des Vosges, pas sur l'aile de la rue du Général Frère. Lorsque l'on sait que ces salles de cours seront bourrées de PC, et que ces machines là chauffent toujours jusqu'à nouvel ordre, dur là-haut en été, que ce soit pour le matériel comme pour les élèves. L'on se demande quel est l'auteur de cette courageuse décision. Mais bon sang, c'est bien sûr, il n'y a ni cours ni stages en juillet-août ...sauf que les mois de mai, juin et même septembre peuvent s'avérer caniculaires.

La Cigogne aurait envie d'en rire, car tout cela n'est guère sérieux, et l'alibi qui est toujours le même, le fric, les économies (rien n'est fini proprement, rien n'est abouti), ce sont les agents qui en font les frais. Qui va assumer le chassé croisé du mois de mai (contribuables, stagiaires, agents) dans ce contexte d'exiguïté des accès, qu'en est-il de la sécurité ? Nos décideurs régleront-ils la circulation ?

La CGT ne peut que dénoncer cette politique immobilière brouillonne et à base de restrictions qui finalement lèse les deux parties (agents et public). Avec le fric gaspillé pour la location de Kléber, avec le fric investi dans les différentes études de faisabilité sur Haguenau qui n'ont mené à rien jusqu'à présent, et les exemples sont légion, il y aurait pourtant de quoi faire.

Ah mais, quand on se lance dans l'immobilier, faut avoir les moyens !



L'Iliade et l'Eau...dyssée !

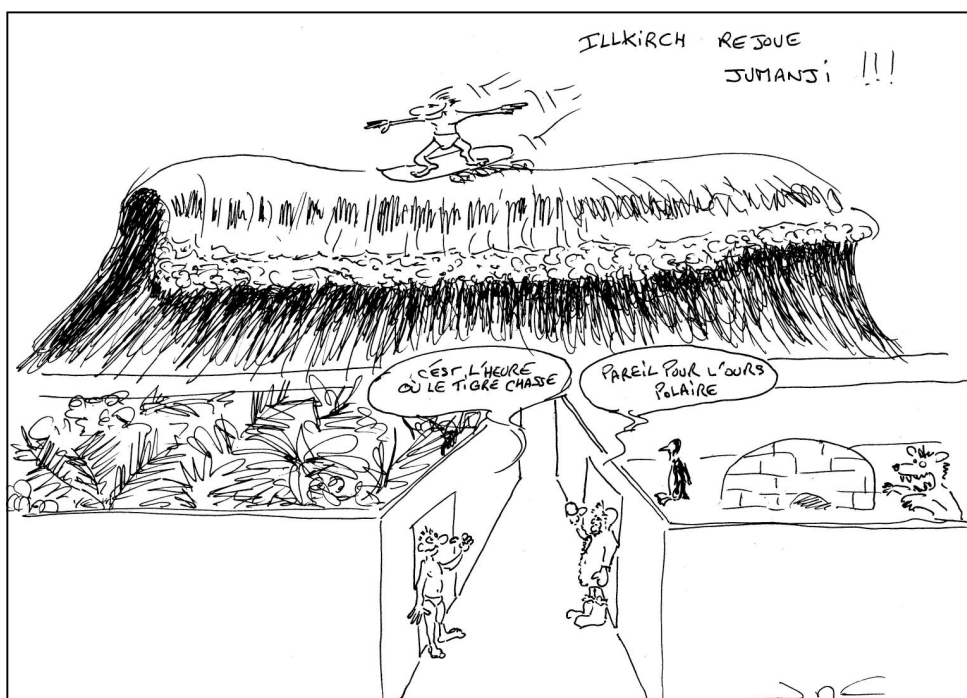


Le vieil HOMERE sur son île des Cyclades n'aurait certes jamais imaginé être un jour pastiché, et surtout pas au 21^{ème} siècle dans le village de Graffenstaden périphérique de l'agglomération européenne. En effet, si l'Iliade, salle de spectacle de la localité, semble donner toute satisfaction, on ne peut pas en dire autant de son voisin, le CFP d'ILLKIRCH, sans doute maudit par les Dieux du Chemin de Fer. Trêve de plaisanterie, il aura fallu frôler l'accident grave, pour qu'enfin la hiérarchie de la DRFIP prenne au sérieux les récurrents problèmes de fuites d'eaux dus au système de chauffage du site.

Cela fait pourtant des années que cette situation perdure, elle était même devenue un sujet de plaisanterie dans tout le département. Pensez donc, l'administration fiscale travaillant avec des seaux et autres récipients sur les bureaux, dans un immeuble quasiment neuf !

Mais qu'a fait Ulysse durant tout ce temps ? On aura donc laissé la situation se dégrader jusqu'à ce qu'une conduite d'eau chaude lâche dans le plafond du 2^e niveau et qu'une poche d'eau à 60° se déverse sur 4 collègues assises à proximité, sur leur PC, et sur leur travail réduit en bouillie. Branle-bas de combat général, les pompiers, les flics, évacuation des locaux, et là, soudain, sûrement victime de frayeurs rétrospectives, tout l'état major a daigné effectuer le déplacement et se retrousser les manches. Il était plus que temps ! Bien qu'à certains endroits le courant ait déjà été coupé à titre préventif (archives), l'accident aurait pu être très grave, bien plus grave, l'électricité ne faisant guère bon ménage avec l'eau, c'est bien connu. Bien évidemment, les organisations syndicales ont toutes réagi en évoquant le fameux droit de retrait. Certes, mais le problème n'est pas là. L'accident ne prévient pas, et cela fait belle lurette que la direction aurait dû entreprendre quelque chose. Espérons que cette fois, la leçon aura été profitable. L'on parle de revendre le site, de déménagement, on a même parlé de l'aménagement d'un 3^e niveau. Ah bon ? Y a un 3^e niveau dans le bâtiment ? Mais tout cela n'est que verbiage. En attendant, les collègues, pas très rassurés ont accepté de réintégrer les locaux, mais leurs conditions de travail restent assez exotiques. Dans certains bureaux, il fait une chaleur tropicale, dans d'autres, un froid polaire.

La CGT FP 67 exige que des solutions efficaces et durables soient données prochainement à l'affaire. Cela fait trop longtemps que les agents d'ILLKIRCH travaillent dans des conditions qui frisent l'Odyssée journalière. La politique d'économie à tout prix a atteint ses limites à Illkirch où on peut parler sans exagération de mise en danger de la vie des agents. On a eu chaud à tous les niveaux (c'est rien de le dire) mais on ne joue pas avec la vie des gens pour des économies de bouts de chandelle, et à force de sélectionner des entreprises bancales et de jouer à l'apprenti sorcier avec les questions immobilières...



Le 11^{ème} rapport du COR (Conseil d'orientation des retraites) sur les perspectives financières des régimes de retraites a été publié en décembre dernier.

Au moins 4 enseignements peuvent être tirés de ce rapport. Premièrement, il apparaît que l'avenir de nos retraites est subordonné à un besoin de financement compris, selon les hypothèses, entre 20,8 et 24,9 milliards d'euros en 2020, soit environ 1 point de PIB. C'est bien la preuve que, contrairement au discours de Nicolas Sarkozy qui promettait un déficit 0 en 2018, la réforme de 2010 avec son cortège de mesures régressives n'a pas résolu le problème de financement des retraites.

Deuxièmement, l'analyse du rapport montre que le déficit à l'horizon 2020 s'explique essentiellement par les conséquences de la crise. En effet, c'est la réduction de l'emploi et la stagnation des salaires qui plombent en premier lieu le financement de nos retraites. Dans les 10 ans à venir, seul un partage des richesses plus favorable aux salariés permettra donc de financer les retraites.

Troisièmement, les calculs du COR montrent que les conditions de financement des retraites dépendent d'abord du niveau de la croissance. A plus long terme, à l'horizon 2060, les régimes seraient excédentaires de 93 milliards d'euros avec un taux de chômage de 4,5% et une productivité de 2 %, tandis qu'ils seraient déficitaires de 105 milliards d'euros avec un taux de chômage de 7% et une productivité de 1%. Ce sont donc bien les conditions économiques et non la démographie (celle-ci s'améliore d'ailleurs progressivement avec le temps), qui constituent le 1^{er} facteur déterminant l'équilibre financier des retraites. En tout état de cause, la situation est moins inquiétante que d'aucuns voudraient le faire croire, puisque le PIB augmentera, toujours selon les hypothèses du COR et à l'horizon 2060, dans une fourchette comprise entre 1600 et 3400 milliards d'euros. Dans ces conditions, la question du financement de nos retraites est loin d'être insoluble.

Quatrièmement, enfin, la question principale est bien d'affecter des ressources nouvelles au financement des retraites. La CGT formule des propositions précises en ce sens, comme **la modulation des cotisations dites « patronales », la mise à contribution des revenus financiers des entreprises et la soumission à cotisations sociales de l'épargne salariale et de l'ensemble des primes.**

Dans son numéro de [novembre 2011](#), la Cigogne dénonçait déjà la difficulté de recherche et d'accès à l'information sur Ulysse.

La preuve en est encore faite, tout récemment, avec la parution du guide d'utilisation de l'application EDEN-RH en vue des entretiens professionnels à venir.

Ainsi, pas plus tard que hier, un chef de service vient à la rencontre d'un de vos représentants :

« Dites-moi, vous qui êtes syndicaliste, vous devez savoir ça. Où diable trouver cette fichue instruction, car là, je tourne en rond !

- Voyons voir ... Ulysse ... Ah ben, non ! ... Je cherche et vous tiens au courant. »

Pourtant, c'est bien marqué en page 6 du fameux guide *''l'instruction sur l'entretien professionnel des agents des catégories A (inspecteurs et inspecteurs divisionnaires à titre personnel), B et C ... est accessible sur ULYSSE/ Espace RH/Le coin des gestionnaires/Documentation générale et imprimés''*.

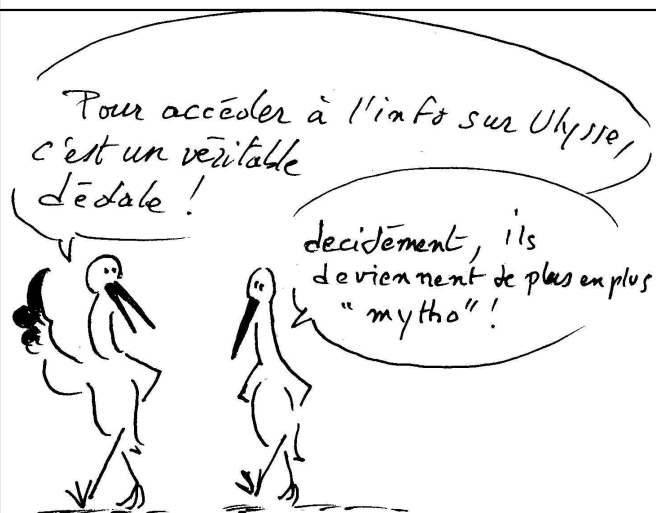
Sauf que sur la page d'accueil d'Ulysse, point d'Espace RH !!!

Pour trouver ce coin, ou ce recoin, il faut y aller par Ulysse/Les agents/Statuts et carrières et là, à droite, le fameux Espace RH.

Et encore, une fois dans ce dernier, le pavé *Documentation générale et imprimés* laisse l'utilisateur dans le labyrinthe.

Donc, si vous (ou votre chef de service) cherchez à obtenir cette instruction, le plus simple est de faire comme moi et d'aller la télécharger depuis le site de la CGT Finances Publiques

http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/instruction_entretien_professionnel_-_31.01.2013.pdf



Lancée en grande pompe en octobre 2012 par la Direction Générale avec moult réunions d'informations, la démarche stratégique (nouvelle mouture du DOS) vient de rendre sa première synthèse d'étape. Dans un document de 23 pages, la DG fait part des remontées du réseau pour des réformes qui pourraient intervenir dès le second semestre 2013.

La Cigogne ne peut imaginer que ces propositions émanent des agents.

Quelques morceaux particulièrement éloquents :

- *Mettre en place des bornes interactives de consultation et d'édition de documents en libre service dans les services d'accueil et également dans les services d'accueil sociaux (CAF, CCAS, CROUS..) ou d'autres administrations (préfectures ...)* (page 8) Ou comment externaliser encore des pans de nos missions.
- *Faire du portail fiscal le point d'entrée unique des démarches* (page 8) Ou comment augmenter les charges de contrôle et favoriser des suppressions d'emploi d'accueil.
- *Dématérialisation* (pages 9 et 10) Initiative certes louable pour la réduction de la masse papier mais, à l'heure actuelle et vu la bande passante ridicule allouée à nos services, le gain papier se traduit par une perte de temps non négligeable (moment vécu : 2 minutes d'attente pour l'affichage d'une pièce justificative).
- *Réorganiser à terme le réseau des petites structures conservées en milieu rural ...* (page 11) Ces guichets de première nécessité seront-ils dotés d'une caisse ? Si oui, quid de la sécurité (effectif minimum, ...) ?
- *Faire évoluer le maillage des trésoreries sur la base de la carte intercommunale ou regroupement au niveau de l'arrondissement.* Ce qui reviendrait, pour le 67, à ne conserver des implantations qu'à Strasbourg, Haguenau, Molsheim, Saverne, Sélestat et Wissembourg !!! Donc de nouvelles suppressions d'emplois en perspective et, pour l'usager, plus d'éloignement du service public.
- *Permettre aux petites directions de regrouper les petites RAN ...* (page 16) Ou comment en revenir doucement à l'affectation au département, au bon vouloir du directeur.
- *Valoriser les agents et la DGFIP (médaille, valorisation et convivialité informelle)* (page 19) Ça nous fait une belle jambe : une médaille et une coupe de Champomy pour les agents, les carrières et les pépettes pour les A+++
- *Créer des forums départementaux...* (page 20) Il aurait déjà fallu ne pas supprimer ceux qui existaient (dans la filière gestion publique, ndlr).

Et il y en a bien d'autres du même acabit (248 propositions principales recensées). Nous ne pouvons pas vous détailler l'ensemble du document, mais nous vous encourageons à aller voir par vous-même l'énormité de ce document. La section CGT Finances Publiques du Bas-Rhin le tient à votre disposition, sur simple demande par mail.

La Cigogne se demande si, à l'instar du code binaire (non, ce n'est pas du MS-DOS) traduisant le terme DGFIP utilisé en titre de cet article, nous n'aurions pas récupéré surtout des 0 (zéros) dans nos instances directionnelles.

Le 11 janvier 2013 les négociations nationales dites de « sécurisation de l'emploi » se sont terminées par un accord d'une extrême gravité pour les droits des salariés. La CFDT, la CGC et la CFTC ont signé des deux mains avec le MEDEF un accord qui met à terre les droits des salariés (*pour les détails du projet d'accord la Cigogne vous recommande le document « Accord sur l'emploi » qui figure sur le site CGT Finances Publiques 67 en annexe à ce numéro*).

Trois organisations syndicales **minoritaires**, en complicité avec les prédateurs du MEDEF, ont décidé d'acter définitivement la précarisation de l'emploi sous prétexte de le préserver. Qu'est-ce qui les a pris d'adhérer au mensonge patronal: « les licenciements d'aujourd'hui sont les emplois de demain » ? Soit elles sont bien naïves de voir dans cet accord un accord gagnant-gagnant, et cette naïveté ne devrait-elle pas interpeller l'ensemble des salariés comme leurs bases militantes respectives ; soit il faut y voir un dernier « sursaut politique » avant la proche mise en place de la réforme de la représentativité syndicale qui entraînera pour 2 d'entre elles la disparition de la scène des négociations. Quoiqu'il en soit ce sont les droits de tous les salariés qu'ils viennent de sacrifier sur l'autel de leur inconséquence. Si cet accord était voté par la majorité socialiste espérons que les sacrifiés n'oublieront pas à qui ils le doivent.

Mais la CGT, avec FO et Solidaires se battra contre ce projet de laminage des droits des salariés et la CGT Finances Publiques aussi. D'aucuns pourraient s'interroger sur l'appel à la grève dans la Fonction Publique contre cet accord concernant le secteur privé. Il s'agit bien sûr de solidarité mais pas seulement. Souvenons-nous du souci d'équité qu'on nous oppose chaque fois qu'il s'agit de nous spolier de nos droits. Si nous, agents de la Fonction Publique, ne nous battons pas aux côtés de nos conjoints, conjointes, fils, filles, sœurs, frères, amis ou voisins salariés du privé pour empêcher ce massacre, bientôt on nous posera en nantis comparé aux conditions du privé pour nous faire basculer également dans la régression sociale.

LE 5 MARS SOYONS TOUS EN GREVE, DANS L ACTION AVEC NOS CONCITOYENS DU SECTEUR PRIVE !

Page 1 :

EDITO

Abrogation sous surveillance.

Page 2 :

L'Immobilier, un métier qui ne s'invente pas !

Page 3 :

L'Illiade et l'Eau...dyssée !

Page 4 :

Retraites.

Instruction sur l'entretien professionnel.

Page 501000100 01000111 01000110
01101001 01010000.**Page 6 :**

Sécurisation de la précarisation de l'emploi.

Sommaire,

Alain DISTEL.

Alain DISTEL

Il était un vrai collègue, disponible, sympathique, convivial, agréable. Il était un homme de convictions, militant syndical infatigable, de tous les combats, intransigeant, sans concessions.

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Alain DISTEL qui vient de nous quitter le 11 février dernier. À son épouse et à toute sa famille, la CGT Finances Publiques 67 présente ses sincères condoléances. Salut Alain !.

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Échelon :

Adresse Administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :

Jean Michel CHAIRON à la TP Drulingen
Michel BASTIAN au SIP de Haguenau